



PROCÈS-VERBAL

de la 1^{ère} assemblée ordinaire du conseil d'administration du
conseil de quartier de la Cité-Universitaire, tenue le mardi 18
janvier 2022 à 19 h, par visioconférence

Étaient présent.es

M. Mathieu Trépanier	Président (2022)
M ^{me} Véronique Mercier	Vice-présidente (2023)
M. Henri Simard	Trésorier (2022)
M. Stéphan Pouleur	Administrateur (2023)
M. Bernard Paré	Administrateur (2022)
M ^{me} Anaëlla Njanga Camille	Administratrice (2022)
M. François Payeur	Administrateur (2023)
M. Charles Madet	Administrateur (2022)
M. Pierre Martin	Administrateur (2022) (arrivé à 19 h 30)
M ^{me} Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale, district électoral de Saint-Louis-Sillery
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau

Étaient absent.es

M ^{me} Vanessa Dallaire-Lagacé	Administratrice (2022)
M ^{me} Line Marotte	Secrétaire (2023)

QUORUM

Le quorum est atteint.

Étaient également présent.es

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées précédemment, une personne assiste à la rencontre.

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19 h. M. Mathieu Trépanier, président, souhaite la bienvenue ainsi qu'une bonne année aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'écran. Deux items sont ajoutés au point Divers.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021	19 h 05
4. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 10
5. Suivis au procès-verbal	19 h 15
6. Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 25
7. Planification de l'assemblée générale annuelle	19 h 40
8. Dossiers du conseil de quartier	20 h
• Résolution pour le chemin des Quatre-Bourgeois	
• Prochain atelier de Vivre en Ville	
• Pump track	
• Piano public	
• Programme de soutien à la mobilisation – projet d'affiches	
• Quartier militaire	
9. Correspondance et trésorerie	20 h 30
10. Divers	20 h 45
• États généraux sur la forêt urbaine	
• Canopée	
11. Levée de l'assemblée	21 h

RÉSOLUTION 22-CA-01

Sur une proposition de M. Charles Madet, appuyée par M. Henri Simard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2021

Les modifications suivantes sont apportées au procès-verbal. Au point 7.2, la deuxième phrase du deuxième paragraphe doit se lire : ...de rêver le secteur *tout en respectant le futur propriétaire*.

Au point 6, la dernière phrase de l'avant dernier paragraphe doit se lire : Au sujet du diamètre des arbres replantés, M. Stéphan Pouleur souhaiterait obtenir *les critères de diamètre pour les arbres qui seront coupés et pour ceux qui seront plantés. Il souhaiterait en outre de plus amples renseignements*

RÉSOLUTION 22-CA-02

Sur proposition de M. Bernard Paré, appuyé par M. Stéphan Pouleur, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

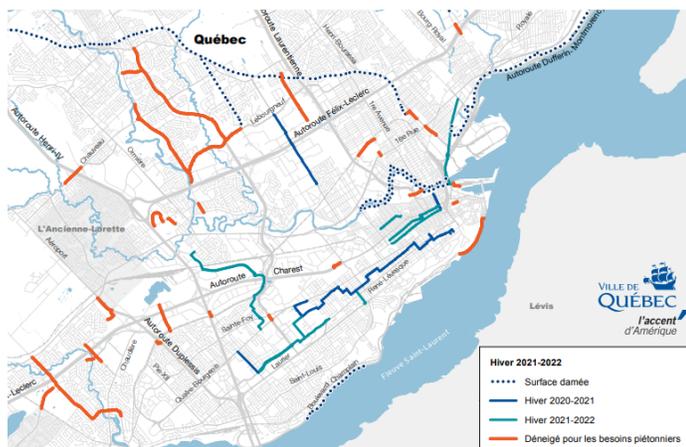
4. Période d'intervention des conseillers municipaux

M^{me} Maude Mercier-Larouche souhaite la bonne année à tous. Elle n'a rien de nouveau à rapporter depuis la dernière assemblée du 15 décembre concernant le quartier. Elle

poursuit en rappelant que pour lutter contre la morosité de l'hiver, la Ville a lancé au début janvier une série de défis solidaires ([Accent solidaire](#)). Le premier défi veut encourager les restaurateurs et le second, les activités en famille dans la neige. D'autres défis seront annoncés prochainement.

M^{me} Mercier-Larouche a pris bonne note des informations et résolutions de la dernière assemblée du conseil : critères de diamètre des arbres, requalification du chemin des Quatre-Bourgeois, amélioration de la desserte par le Réseau de transport de la Capitale (RTC). Il en sera question lors de la rencontre prévue vendredi le 21 janvier avec les autres conseillers de l'arrondissement.

Elle termine en signalant l'ajout de [15 km de liens cyclables](#) déneigés ou damés cet hiver dans la Ville. M. Gagnon-Pelletier a transmis aux membres du conseil le [communiqué de presse](#) à ce sujet. L'information sera relayée sur la page Facebook du conseil.



M. Simard voudrait en connaître les gains pour le quartier tandis que M. Pouleur s'interroge sur les coûts d'entretien, le nombre d'usagers et le bilan carbone de ces voies hivernales.

M^{me} Mercier-Larouche s'informerera et fera suivre l'information au conseil.

M. Trépanier reconnaît que c'est une belle amélioration, mais il

rappelle le besoin de compléter la voie cyclable du chemin des Quatre-Bourgeois. M^{me} Mercier ajoute que le déneigement de cette voie cyclable est également souhaité.

À son tour de parole, M. David Weiser exprime ses meilleurs souhaits de bonne année à tous. Concernant [Accent solidaire](#), il souhaiterait du feedback de la part des personnes présentes. M. Trépanier signale que c'est une excellente initiative d'autant plus que les défis s'étalent sur plusieurs semaines.

En suivi de l'assemblée du 15 décembre dernier, M. Weiser se renseignera sur le lien cyclable du futur pont d'étagement prévu au-dessus de l'autoroute Henri-IV sur le chemin Sainte-Foy ainsi que sur la requalification du chemin des Quatre-Bourgeois.

Concernant le déneigement du quartier, M. Paré a signalé au 311 un problème de bourrelets de glace sur le trottoir du chemin des Quatre-Bourgeois. On lui a répondu qu'il y avait eu d'autres plaintes à ce sujet et que cette situation devrait être corrigée pour la prochaine saison puisque la priorité du déneigement des trottoirs du chemin des Quatre-Bourgeois va passer de 3 à 2, soit la même priorité que sur le boulevard Hochelaga et sur la route de l'Église. Ce qui veut dire que le déneigement sera plus efficace l'année prochaine et qu'on fera davantage usage d'abrasifs ce qui devrait résoudre le problème des bourrelets de glace.

Quant à la requalification du chemin des Quatre-Bourgeois, M. Paré demande si, dans l'immédiat, des travaux de planage ne pourraient pas être effectués, comme par les années passées, pour atténuer les roulières occasionnées par le trafic lourd. M^{me} Mercier-Larouche s'informerera

5. Suivis au procès-verbal

Pour des raisons de confinement sanitaire, les deux conseillers n'ont pas encore reçu la correspondance déposée à leur intention par M. Trépanier à l'édifice Andrée-Boucher. M. Trépanier leur fera suivre cette correspondance par courriel.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Une citoyenne signale que le chemin Sainte-Foy est en piteux état, voire dangereux entre la route de l'Église et l'avenue Duchesneau ainsi que sur le viaduc qui surplombe l'autoroute Henri-IV, en particulier la chaussée, la voie cyclable et le trottoir sur le viaduc. Elle souhaite savoir ce qui est prévu pour élargir le chemin Sainte-Foy et pour le rendre plus sécuritaire.

M. Weiser mentionne qu'il y a des plans de requalification pour le chemin Sainte-Foy, entre les autoroutes Duplessis et Henri-IV. Il s'informerait des détails au prochain conseil d'arrondissement.

M^{me} Mercier-Larouche rappelle que le viaduc comme tel relève du ministère des Transports (MTQ). Elle invite la citoyenne à signaler ses observations au 311 pour avoir un suivi de la Ville.

M. Paré mentionne que le pont d'étagement est clairement dans les cartons du MTQ mais il en ignore l'échéancier. Quant à la requalification du chemin Sainte-Foy, elle est sur la table depuis très longtemps et il en a souvent été question par les années passées au conseil de quartier. Des travaux ont été effectués entre la route du Vallon et la route de l'Église mais il reste encore beaucoup à faire. M. Trépanier se penchera sur une résolution qu'il soumettra à une prochaine rencontre.

M. Martin a eu vent que les heures d'ouverture de la patinoire de l'école Fernand Seguin, près du parc Saint-Jean-Baptiste-De La Salle, ne sont pas satisfaisantes. La patinoire est ouverte trop tard en fin de semaine et fermée trop tôt en semaine. De plus, elle n'est pas ouverte lorsque l'école est fermée. M^{me} Mercier-Larouche en prend note. M. Weiser suggère de rapporter également la situation au 311.

7. Planification de l'assemblée générale annuelle

M. Gagnon-Pelletier rappelle qu'en prévision de l'assemblée générale, il faut prendre deux résolutions et planifier la préparation du dépliant, du rapport annuel et des états financiers 2021. Le dépliant doit être distribué en février ou mars.

Concernant les élections, les mises en candidature de même que les appuis requis peuvent se faire en ligne sur le [formulaire](#) prévu à cet effet. M. Gagnon-Pelletier est disponible pour accompagner toute personne qui souhaiterait poser sa candidature.

Les mandats échus en 2022 sont ceux de MM. Madet, Martin, Paré, Simard et Trépanier, ainsi que ceux de M^{mes} Dallaire-Lagacé et Njanga Camille.

RÉSOLUTION 22-CA-03

Concernant la date et le lieu de l'assemblée générale 2022

Sur une proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyée par M. Bernard Paré, il est résolu que le conseil de quartier fixe la date de l'assemblée annuelle au 20 avril 2022 à 19 h en présentiel, au Centre Thomas d'Aquin, ou en virtuel sur la plateforme Zoom selon les directives en vigueur à ce moment.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 22-CA-04

Concernant la nomination d'un président d'élection à l'assemblée générale 2022

Sur une proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyée par M. Bernard Paré, il est résolu que le conseil de quartier nomme M. Dave Gagnon-Pelletier comme président d'élection pour l'assemblée annuelle 2022.

Adoptée à l'unanimité.

8. Dossiers du conseil de quartier

8.1 Résolution pour le chemin des Quatre-Bourgeois

M. Trépanier mentionne qu'il n'y a pas encore de suivi à la résolution 21-CA-48 du [15 décembre 2021](#) concernant la requalification du chemin des Quatre-Bourgeois. La résolution a été entièrement reproduite sur la [page Facebook](#) du conseil de quartier.

8.2 Prochain atelier de Vivre en ville

Un second atelier d'une durée de deux heures est prévu avec Vivre en ville pour élaborer un plan de match à partir des « 10 bonnes idées pour le quartier ». Les sept membres intéressés à participer conviennent de tenir cet atelier le lundi 24 janvier. M. Trépanier contacte l'organisme à ce sujet.

M. Paré souhaiterait que le sujet du quartier militaire ne monopolise pas toute l'attention lors de l'atelier.

Par ailleurs, une séance de formation sur l'urbanisme est prévue le 3 février prochain par la Ville. M. Trépanier est inscrit. M. Gagnon-Pelletier transmettra l'information par courriel aux autres membres du conseil.

8.3 Pump track

Il n'y a pas encore de suivi pour la résolution 21-CA-50 du [15 décembre 2021](#) concernant une infrastructure de pump track dans le quartier. La résolution a été entièrement reproduite avec photo à l'appui sur la [page Facebook](#) du conseil de quartier.

8.4 Piano public

M. Martin mentionne que plusieurs des étapes pour l'installation d'un piano public au printemps 2022 dans le parc Myrand sont réalisées (demande de subvention, demande de permis, achat, entreposage). Il n'est pas certain que l'on puisse obtenir le permis de rassemblement requis si les mesures de confinement ne sont pas levées.

8.5 Programme de soutien à la mobilisation – projet d'affiches

Aucune nouvelle n'a encore été obtenue de la Ville concernant la demande de subvention déposée en novembre dernier. Il n'y a toutefois pas lieu de s'inquiéter.

M^{me} Dallaire-Lagacé a contacté le Cégep Sainte-Foy pour savoir si l'affiche pourrait être admissible à un projet de design par des étudiants. Elle attend un retour d'appel.

8.6 Quartier militaire

M. Trépanier est heureux des discussions de la dernière assemblée au sujet du quartier militaire. Il estime qu'il serait approprié de relancer et de rencontrer le député, M. Joël Lightbound. Les discussions et rencontres qui ont eu lieu en 2018, 2020 et 2021 avec des conseillers politiques du député ont été intéressantes mais une réponse de M. Lightbound lui-même serait appréciée.

M. Payeur suggère trois autres rencontres également, une avec le ministre de la Défense, une autre avec la nation Huron-Wendat et une troisième avec le centre de services scolaire anglophone. Il suggère de faire les invitations en propre avec copies conformes aux autres organismes de manière à ce que chacun d'eux soit informé. En ce qui concerne, la nation Huron-Wendat, il serait intéressant d'obtenir de leur part un engagement à protéger la forêt du Boisé Saint-Denys.

Selon M. Trépanier, l'atelier à venir avec Vivre en ville permettra de refaire un petit topo sur ce sujet. Éventuellement, à court terme, une résolution pourrait être adressée par le conseil de quartier à la Ville pour lui exprimer ses préoccupations advenant le cas où elle deviendrait propriétaire des lieux.

M. Payeur suggère de distinguer le Boisé Saint-Denys du reste du quartier militaire parce que les fins ne sont pas les mêmes. Le maire s'est engagé à protéger intégralement le boisé. Le conseil aimerait connaître la position de la Ville pour la portion restante du terrain, notamment concernant les propositions énoncées dans le plan particulier d'urbanisme qui couvre ce secteur ([PPU Plateau centre de Sainte-Foy](#)).

M. Payeur rédigera une résolution qu'il soumettra aux autres membres du conseil.

9. Correspondance et trésorerie

Aucune correspondance n'est à signaler.

Les seules dépenses au compte en décembre dernier ont été le paiement des procès-verbaux.

RÉSOLUTION 22-CA-05

Sur proposition de M. Mathieu Trépanier, appuyé par M. Henri Simard, il est résolu d'octroyer 100 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 18 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité.

10. Divers

10.1 États généraux sur la forêt urbaine

M. Trépanier a été interpellé par M^{me} Marie-Hélène Felt, nouvelle présidente du conseil de quartier de Saint-Louis, à propos de la tenue d'états généraux sur la forêt urbaine. Elle a cosigné récemment un [long article sur les mythes](#) relatifs à l'abattage des arbres et sur la nécessité de tenir des états généraux. Une proposition plus concrète est à venir prochainement.

10.2 Canopée

M. Paré a visionné une partie de la séance du conseil de ville du lundi 17 janvier. Il s'interroge sur le comité de vigilance dont il y était question.

M^{me} Mercier-Larouche confirme qu'au point de presse précédant la séance du conseil de ville, le maire a annoncé, de concert avec M^{me} Marie-Josée Asselin, responsable de l'environnement, des boisés et de la foresterie urbaine, qu'un comité de vigilance allait dresser un portrait de l'état des boisés de la ville de Québec et déposer ses résultats dans six mois. Le comité sera composé de M^{me} Asselin, présidente, et de trois conseillers des autres formations politiques. Des ressources spécialisées en foresterie urbaine seront également appelées à participer et un plan d'action est attendu.

M. Paré poursuit sur un autre sujet en mentionnant qu'il serait peut-être opportun de solliciter la Ville ainsi que le ministère des Transports pour qu'il y ait des plantations sur

les terrains dénudés qui leur appartiennent. Il pense plus particulièrement au Centre de glaces où il n'y a pas de plantations du côté de l'école de Rochebelle et aux emprises qui relèvent du ministère des Transports. Dans ce dernier cas, M. Gagnon-Pelletier suggère d'écrire au ministre ou à la députée provinciale pour les sensibiliser sur le sujet. Une résolution pourrait être prise à cet effet de manière à informer la Ville qu'une démarche est entreprise par le conseil de quartier. M. Paré et M^{me} Mercier prépareront la résolution pour une prochaine assemblée.

M^{me} Mercier-Larouche s'informerait sur le plan de plantations prévu par la Ville sur le site du Centre de glaces. M. Payeur en profite pour signaler que le Boisé de Rochebelle lui-même aurait besoin d'être regarni après les coupes qui y ont été faites il n'y a pas si longtemps.

Pour terminer le point Divers, M. Pouleur souhaiterait que le conseil fasse un suivi sur la fréquentation de sa page Facebook. Ce point sera ajouté aux prochaines assemblées.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50. La prochaine assemblée aura lieu mercredi le 16 février 2022.

M. Mathieu Trépanier, président

M^{me} Line Marotte, secrétaire